

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 2020

Ce premier rapport moral de ma mandature me permet de prendre concrètement la mesure de l'activité de l'Agence : dans sa densité et dans sa diversité, mais aussi dans le niveau d'exigence et de qualité mis en œuvre.

Le programme 2020, du fait de l'approbation de l'ensemble des PLUi entre fin 2019 et le début de l'année, était revenu à un niveau inférieur aux années précédentes qui étaient exceptionnelles. Bien sûr, la crise sanitaire a conduit à l'incapacité de confirmer ou mettre en œuvre certaines missions. Mais si certains projets et instances ont été un peu perturbés, la richesse du rapport d'activité montre que l'Agence a globalement satisfait les attentes de ses membres.

Avant toute chose, comment l'Agence a-t-elle traversé l'année 2020 ?

Avant-même que la crise se charge de bousculer les échéances, 2020 devait être une année particulière : élections municipales en mars et renouvellement des instances de l'Agence au début de l'été. C'est une étape majeure récurrente de la vie de l'Association qui va de pair avec la mise en place des nouvelles équipes au sein des intercommunalités. En 2020, Jean-Paul Bret, président depuis 2010, avait annoncé qu'il ne se représenterait pas. En février cependant, impliqué jusqu'au bout, il participait à un séminaire avec l'équipe pour préparer l'évolution du Projet d'Agence et l'accueil des nouveaux élus. En mars, comme on le sait tout s'est figé et les calendriers ont dû être revus.

Dès les premières consignes gouvernementales, l'Agence a sécurisé au maximum l'activité de ses collaborateurs : stricte application des mesures barrières et déploiement du télétravail. Elle a très vite été opérationnelle. En effet, depuis dix-huit mois, elle avait commencé à expérimenter le travail à distance et surtout, elle avait déployé un certain nombre d'outils collaboratifs en ligne qui lui ont permis d'être réactive et efficace.

En dépit des difficultés et des longues périodes de confinement, cette adaptation rapide sert aujourd'hui une refondation durable de notre fonctionnement. Le télétravail, comme cela s'est confirmé au premier semestre 2021, est une pratique qui semble s'imposer dans la satisfaction générale.

À l'heure où les élus ont plus que jamais besoin de repères et d'appuis solides, cette transparence et cette souplesse de l'activité sont essentielles : elles favorisent la qualité du partenariat et la confiance à construire avec les nouveaux élus.

Comment se sont déroulées les instances ?

Les instances ont pu se réunir pour assurer la mise en œuvre de l'activité et pour assurer la transition de la gouvernance au sein de l'Agence. En effet, après les élections municipales, 22 des 31 administrateurs ont été renouvelés en 2020.

Je profite de ce premier rapport moral pour vous rappeler les deux grandes instances de l'Agence :

- **L'Assemblée générale**, qui regroupe l'ensemble des membres de droit et des membres actifs, soit plus de 200 membres (dont les représentants des communes). Elle se tient généralement deux fois par an : en juin comme ce soir, et en décembre.
- **Le Conseil d'administration**, qui regroupe les membres de droit, ainsi que les représentants des intercommunalités. Il se tient généralement quatre fois par an, dont deux fois au même moment que l'AG. Il est composé de 31 membres (32 en 2021 avec l'adhésion de la Communauté de communes de la Matheysine).

Pour mémoire :

- Sont membres de droit : l'État (3 représentants), Grenoble-Alpes Métropole (9), le Département de l'Isère (6), le Pays Voironnais (3), Le Grésivaudan (3) ; le SMMAG (1) et l'EP SCOT (1) ;
- Les autres EPCI disposent d'un représentant chacun : Bièvre Est, Bièvre Isère, Massif du Vercors, Saint-Marcellin Vercors Isère et Cœur de Chartreuse.

Le Conseil d'administration finalement réuni le 14 octobre 2020 m'a élu à la présidence de l'Agence. Ma proposition de Bureau a été adoptée : Ludovic Bustos, Henri Baile et Christian Coigné comme vice-présidents ; Pierre Bejjaji, trésorier ; Roger Valtat, secrétaire, Martial Simondant et Arnaud Mathieu complétant le Bureau en tant que titulaires. Les autres représentants des EPCI du Conseil d'administration sont également invités au à chaque bureau, ainsi que le président du conseil scientifique. Le Bureau se réunit quatre à six fois par an.

Généralement nos instances se déroulent dans les locaux de l'Agence d'urbanisme, au 21 rue Lesdiguières à Grenoble. Nous n'avons pas encore pu nous y retrouver mais j'espère que cela pourra se faire prochainement. D'ici là, n'hésitez pas à vous y rendre, pour rencontrer les équipes ou pour consulter le centre de documentation, qui dispose d'un fonds important d'études sur notre région. Je vous invite également à consulter fréquemment le site Internet, qui a été récemment repensé pour mieux présenter l'Agence, ses missions et nos territoires de la région grenobloise. Un espace dédié aux nouveaux élus a d'ailleurs été ouvert en fin d'année.

Que pouvons-nous retenir de la mise en œuvre du programme en 2020 ?

La mise en œuvre du programme d'activité partenarial répond aux exigences des cinq grandes missions qui structurent l'offre de service de l'Agence : Observer, Planifier, Projeter, Animer, Partager.

Cette trame offre une lecture stratégique et transversale du programme et des services rendus. Quelques beaux exemples sont à retenir pour 2020 parmi les quelque **150 projets très diversifiés** menés par l'Agence : ils croisent une large gamme de thématiques, de disciplines et d'expertises. Je laisserai dans un moment la parole à Benoît Parent qui vous présentera plus en détail le rapport d'activité avant de le soumettre au vote. Je me contenterai pour ma part d'un rapide survol des traits saillants de l'activité de l'année 2020.

En matière d'observation, je rappelle que l'Agence anime, alimente ou gère six observatoires partenariaux : biodiversité, déplacements, foncier, loyers, logement étudiant, RDC commerciaux. Elle orchestre en outre, aux côtés de la Métropole, l'OBS'y, le réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise. Sans oublier sa contribution à la mise en place d'un observatoire agricole et alimentaire en Pays Voironnais.

Il est important de noter qu'en 2020, **l'Observatoire des loyers (OLL) a mis en place sa nouvelle gouvernance**, suite à la modification statutaire de l'Agence fin 2019, à l'agrément ministériel en août et à la tenue de la première réunion de la Commission consultative de l'observatoire des loyers en novembre (CCOLL). Il s'agit d'un dispositif particulièrement partenarial, associant État, Collectivités, professionnels de l'habitat (dont les gestionnaires) et des représentants des locataires.

L'autre mission historique de l'Agence est la planification. Ici encore, la palette est large, avec, passé le temps des PLUi, une nette évolution vers la concrétisation et les projets urbains. Nourris des observations et analyses menées à l'Agence (des populations, des phénomènes, des enjeux...) ils s'élaborent dans le souci de toujours mieux répondre au confort et aux besoins des habitants, dans une logique d'aménagement et de développement vertueux.

>La suite de l'élaboration des PLUi réside dans leur mise en œuvre. En 2020, l'Agence s'est structurée pour répondre aux sollicitations des collectivités engagées dans la concrétisation de leurs projets, en accompagnant les communes et les parties prenantes dans la prise en main opérationnelle du document.

>Elle est aussi très impliquée dans les Opérations de revitalisation du territoire (ORT) qui associent communes et intercommunalités dans la prise en considération globale des enjeux de redynamisation des centres-bourgs, notamment dans le Grésivaudan. L'Agence s'investit par ailleurs dans le programme *Petites villes de demain*, après avoir épaulé le Vercors, la Matheysine et le Grésivaudan dans leurs candidatures.

>Enfin l'Agence est toujours aux côtés de l'EP SCoT de la Grande Région de Grenoble. Elle l'a accompagné cette année dans l'accueil des nouveaux élus, en contribuant notamment à l'écriture d'une publication de synthèse : *Le SCoT à la croisée des chemins*. Surtout, elle s'est investie dans trois chantiers associant et mobilisant un grand nombre d'acteurs : un chantier « résilience climatique et environnementale », un chantier « résilience économique » et un chantier « transitions sociétales ».

Mais, si nécessaire soit-elle, la planification peut être source de pesanteur dans un contexte complexe où les phénomènes évoluent vite. Comment être plus souple, plus réactif, faire face aux enjeux du court et moyen terme ? L'Agence accompagne les réflexions et les expérimentations en faveur de futurs souhaitables et se mobilise pour la mise en place d'une plateforme mutualisée des prospectives et des stratégies.

>En 2020, elle s'est enrichie de nouvelles compétences. Avec la Métropole, l'EP SCoT et l'IUGA, elle accueille depuis le mois de novembre une thèse Cifre dédiée à la « résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux » ainsi qu'un contrat d'apprentissage « innovation », dédié aux transitions sociétales et aux innovations méthodologiques.

>Elle a mené, dans le cadre des 41^e rencontres de la Fnau, avec ses partenaires du réseau urbA4, un très bel atelier sur la fabrique de la décision publique qui a débouché sur l'expression d'une « figure 2040 » en faveur du renouvellement des politiques publiques. Il est disponible sur notre site.

Sur le volet de l'animation, l'Agence développe son rôle d'orchestration des projets et des débats.

>Elle a par exemple contribué à l'organisation de la *Conférence départementale de l'habitat*, qui a rassemblé 160 personnes en visioconférence le 17 décembre.

>Une autre illustration intéressante concerne le domaine de l'alimentation, sujet montant à l'Agence. Après le dossier de candidature alpine au dispositif national de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux, les PAT, elle a contribué à la réponse Egalim. Une action collective a été engagée en 2020 sur le volet de la restauration collective, et plus particulièrement scolaire.

Enfin, le dernier axe de l'offre de l'Agence, Partager, est peut-être le plus transversal de tous, puisqu'il contribue à la valorisation de ses efforts et son expertise, au service de tous. Cette notion de partage est en effet au cœur du partenariat, au cœur de cette connaissance et de cette transmission dont nous avons tant besoin, au cœur de l'exigence d'échanges et de dialogue entre territoires, entre acteurs... **Grâce au socle partenarial financé par les cotisations de ses membres**, à travers ses publications, ses événements, ses réseaux physiques et sociaux, à travers sa veille... l'Agence s'y emploie largement.

>Rapidement j'évoquerai sa contribution annuelle au festival Transfo organisé par la French Tech in the Alps, sur le thème « *Numérique dans la Ville : de la dépendance à la résilience* » ainsi que son emblématique Grand A, dédié cette année aux questions énergétiques. Deux occasions d'innover et d'expérimenter la retransmission en live à partir d'un plateau d'intervenants.

>Parmi les principales publications de l'année à porter à votre connaissance, j'évoquerai *Les chiffres-clés 2018 des déplacements*, une publication de l'Observatoire des déplacements piloté par l'Agence.

La parution actualisée de *Vos territoires en mouvements* offre une focale sur nos onze EPCI et une synthèse à l'échelle de l'aire grenobloise. C'est une vision assez saisissante des interrelations entre nos territoires, à travers les flux domicile-travail, la circulation des salaires et les migrations résidentielles.

L'autre collection issue de l'observation de nos territoires, *Nos données en image*, a vu cette année la publication de deux séries dédiées aux questions démographiques et à la biodiversité.

Quant à l'audience de nos réseaux sociaux, elle est en progression constante.

Il est temps de regarder devant.

Preuve est faite que l'Agence et ses 56 collaborateurs (à parité parfaite, 28 femmes et 28 hommes) sont restés très mobilisés en 2020. 6 070 jours d'activité ont été réalisés, dont un quart affecté au socle partenarial, pour un budget total et à l'équilibre de 4 632 K€.

L'Agence confirme cette année encore la solidité de son engagement aux côtés des territoires. Si la crise a impacté son fonctionnement et ses missions, comme je l'ai évoqué, elle a déployé plus encore que les autres années, un pilotage au plus fin de l'activité pour permettre d'ajuster les moyens aux attentes. La crise a aussi accéléré la transformation de l'Agence déjà bien engagée, l'incitant à adapter ses modes de faire.

Les deux précédents actes du Projet d'Agence lui ont permis de franchir des étapes majeures, que le bilan réalisé fin 2019/début 2020 avec les élus et les partenaires a mis en évidence. Dès l'automne

2020, les membres du Bureau nouvellement élus ont engagé une réflexion pour impulser la démarche Projet d'Agence 2021-2026, qui a été présentée lors de l'AG de décembre.

Aujourd'hui, l'Agence, dont l'ambition et les valeurs sont confirmées, se révèle un espace de solidarité et d'expertise assez unique, dans lequel nous pourrions puiser des ressources pour affronter les nouveaux défis.

C'est pourquoi **nous engageons l'acte III du Projet d'Agence, sous la forme d'une feuille de route collective**, avec des trajectoires de progrès clarifiées. Elle devra je l'espère permettre à l'Agence non seulement de conforter ses acquis, mais surtout de nous guider et de nous accompagner à court, moyen et long termes, au meilleur niveau.